

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue

District d'Ottawa

durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

347, rue Preston, bureau 410

Ottawa, ON K1S 3J4

Téléphone : 877 779-5559

## Rapport public modifié

### Page couverture (M1)

Date de publication du rapport modifié : 25 janvier 2024

Date de publication du rapport original : 23 janvier 2024

**Numéro d'inspection** : 2024-1371-0001 (M1)

**Type d'inspection** :

Plainte

Titulaire de permis : Santé Montfort

Foyer de soins de longue durée et ville : Montfort, Ottawa

Modifié par

Manon Nighbor (755)

Signature numérique de

**l'inspectrice qui a modifié le  
rapport** Manon Nighbor

signé numériquement par Manon Nighbor  
Date : 2024.01.25 15:09:52 -05'00'

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION MODIFIÉE

Ce rapport a été modifié pour :

un non-respect relatif à la disposition 65 b) du Règl. de l'Ont. 246/22, intitulée Services de thérapeutique, en tenant compte de nouveaux renseignements fournis par le titulaire de permis.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue

District d'Ottawa

durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

347, rue Preston, bureau 410

Ottawa, ON K1S 3J4

Téléphone : 877 779-5559

## Rapport public modifié (M1)

Date de publication du rapport modifié : 25 janvier 2024

Date de publication du rapport original : 23 janvier 2024

**Numéro d'inspection** : 2024-1371-0001 (M1)

**Type d'inspection** :

Plainte

Titulaire de permis : Santé Montfort

Foyer de soins de longue durée et ville : Montfort, Ottawa

Inspectrice principale

Manon Nighbor (755)

Autre(s) inspectrice(s) ou inspecteur(s)

S.O.

Modifié par

Manon Nighbor (755)

Signature numérique de

**l'inspectrice qui a modifié le**  
rapport **Manon Nighbor**

Signé numériquement par Manon Nighbor  
Date : et 2024.01.25 15:10:13-05' 00'

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION MODIFIÉE

Ce rapport a été modifié pour :

un non-respect relatif à la disposition 65 b) du Règl. de l'Ont. 246/22, intitulée Services de thérapeutique, en tenant compte de nouveaux renseignements fournis par le titulaire de permis.

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 4 et 5 janvier 2024.

Les éléments suivants ont été inspectés :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue

durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410

Ottawa, ON K1S 3J4

Téléphone : 877 779-5559

- Registre : n° 00103742 — plainte concernant les besoins en nutrition et le soutien en matière de position corporelle.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion des soins de la peau et des plaies

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

Alimentation, nutrition et hydratation

Prévention et contrôle des infections

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION MODIFIÉE

### AVIS ÉCRIT : Programmes de soins alimentaires et d'hydratation

Avis écrit de non-conformité n° 001 aux termes de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD 2021.

Non-respect du sous-alinéa **74 (2) e) (i) du Règl. de l'Ont. 246/22**

Programmes de soins alimentaires et d'hydratation

Paragraphe 74 (2) : Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce que les programmes comprennent ce qui suit :

e) un système de surveillance du poids pour mesurer et consigner à l'égard de chaque résident :

(i) son poids à l'admission et tous les mois par la suite.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que les programmes de soins alimentaires et d'hydratation incluent le poids à l'admission et tous les mois par la

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue  
durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

District d'Ottawa  
347, rue Preston, bureau 410  
Ottawa, ON K1S 3J4  
Téléphone : 877 779-5559

suite.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue

durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410

Ottawa, ON K1S 3J4

Téléphone : 877 779-5559

Justification et résumé :

La personne résidente courrait un risque nutritionnel en avalant des aliments en raison de sa mauvaise position corporelle quand elle était assise dans son fauteuil roulant pendant les repas.

On n'avait pas consigné de poids pour le mois de novembre 2023. On avait remarqué une perte de poids importante entre octobre et décembre 2023.

La diététiste agréée ou le diététiste agréé (DA) a déclaré que la personne résidente avait un poids insuffisant, que l'on n'avait pas pris son poids pendant un mois, que sa perte de poids était visible et qu'elle avait de la difficulté à manger.

Une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé (IA) a confirmé avoir pris le poids de la personne résidente en décembre 2023, et remarqué sa perte de poids. L'IA a déclaré que la personne résidente était devenue somnolente pendant cette période.

La ou le responsable des services de l'environnement a confirmé avoir vérifié l'étalonnage de la balance pour la mesure du poids de cette personne résidente.

Ainsi, ne pas avoir pesé la personne résidente en novembre 2023 a mis sa santé en danger. Le poids de décembre a prouvé que la personne résidente avait eu une perte de poids corporel importante depuis le mois d'octobre 2023. La famille a pris la personne résidente à son domicile personnel pendant plusieurs semaines pendant lesquelles cette dernière a repris le poids qu'elle avait perdu.

Sources :

Dossiers médicaux de la personne résidente.

Entretiens avec des membres du personnel.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue  
durée Direction de l'inspection des foyers de soins de  
longue durée

District d'Ottawa  
347, rue Preston, bureau 410  
Ottawa, ON K1S 3J4  
Téléphone : 877 779-5559

[755]